

34^{ème} Session du Conseil des droits de l'Homme EPU : Haïti

Genève, 17 mars 2017

Intervenant : Sofia Cánovas

Monsieur Président:

La RADDHO salue la présence de la délégation haïtienne et apprécie les mesures prises pour coopérer avec les titulaires du mandat des procédures spéciales ainsi que sa volonté de renforcer le mécanisme national de promotion et de protection des droits de l'homme et ce, malgré le manque de ressources et le récent passage de l'ouragan Matthew.

La RADDHO félicite le peuple Haïtien pour sa résilience dans la gestion du violent séisme qui a frappé le pays en 2010. C'est avec satisfaction que la RADDHO accueille la ratification du Pacte international relative aux droits économiques, sociaux et culturels et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants; la signature de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; la Convention contre la torture, ainsi l'adoption de la loi sur l'intégration des personnes handicapées.

Par ailleurs, la RADDHO reste préoccupé par les expulsions massives depuis les camps de déplacés, l'insécurité alimentaire, l'absence de texte législatif incriminant le viol, la violence familiale, sexuelle et sexiste, la discrimination fondée sur le sexe, la détention illégale, la pauvreté extrême, ainsi que la situation des enfants défavorisés en milieu rural ou leur placement comme domestique dans des conditions de vie analogue à l'esclavage.

Pour conclure, la RADDHO exhorte Haïti à prendre des mesure supplémentaires pour renforcer le texte législatif et l'assistance juridique des groupes vulnérables, améliorer les conditions de détention, enquêter sur les cas de violations des droits des femmes et les filles dans les camps de personnes déplacées. De plus, la RADDHO invite Haïti à fournir un effort supplémentaire pour améliorer l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement afin de prévenir la propagation des maladies au sein de la population.

Je vous remercie.